

Questions orales

L'hon. John N. Turner (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, le député est mal renseigné. J'ai rencontré M. Morris une fois seul et une autre fois avec son conseil exécutif pour discuter de la proposition en neuf points.

* * *

LES POSTES

L'AFFRONTMENT DU MINISTRE ET DES POSTIERS—
L'OPPORTUNITÉ D'UNE MÉDIATION DU MINISTÈRE DU
TRAVAIL

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au très honorable premier ministre. Étant donné que le ministre des Postes et les postiers semblent sur la voie d'un grave affrontement, le premier ministre pourrait-il demander au ministre du Travail d'offrir les bons offices de son ministère à titre de tierce partie, dans l'espoir de trouver une solution au litige?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Non, monsieur l'Orateur.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, ma question supplémentaire s'adresse au ministre du Travail. Puisque le premier ministre refuse de demander au ministre du Travail d'offrir ses bons offices, peut-être celui-ci les offrirait-il de lui-même?

L'hon. John C. Munro (ministre du Travail): Je n'ai malheureusement pas entendu la question du député, monsieur l'Orateur.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Ma question porte sur le grave affrontement vers lequel semblent s'acheminer le ministre des Postes et les postiers. J'ai demandé si le ministère du Travail accepterait d'intervenir à titre de tierce partie?

M. Munro (Hamilton-Est): L'affaire me semble déjà entre des mains compétentes, monsieur l'Orateur.

[Français]

LES MESURES DU GOUVERNEMENT VISANT À RÉGLER LE CAS
DES EMPLOYÉS QUI SE DISENT MALADES

M. Eudore Allard (Rimouski): Monsieur le président, je désire poser une question au ministre des Postes.

Le ministre peut-il dire à la Chambre le nombre d'employés et de villes touchés actuellement par l'épidémie qui frappe les employés des postes et quelles mesures il entend prendre?

L'hon. Bryce Mackasey (ministre des Postes): Monsieur l'Orateur, je crois que tous les employés des bureaux de postes sont malades aujourd'hui à Montréal, au Québec. Comme d'habitude, on ne veut pas qu'une personne malade travaille durant sa maladie. Alors, sans doute, quand elles reviendront au travail demain, elles apporteront toutes une preuve attestant qu'elles sont en bonne santé.

[M. Stevens.]

[Traduction]

LE BUDGET

LA POSSIBILITÉ DE PRÉSENTATION D'UNE MESURE
LÉGISLATIVE FAISANT SUITE À L'EXPOSÉ BUDGÉTAIRE

M. G. W. Baldwin (Peace River): Monsieur l'Orateur, ma question supplémentaire s'adresse au ministre des Finances et fait suite aux questions posées par mon chef. Le ministre est-il suffisamment au fait du contenu probable du nouveau budget pour être en mesure de nous dire s'il nécessitera la présentation de projets de loi? Dans l'affirmative, l'étude de ces projets de loi commencera-t-elle avant l'ajournement d'été? Plus précisément, le ministre est-il au courant du genre de hausses fiscales annoncées par le premier ministre dans son discours prononcé à Belleville?

L'hon. John N. Turner (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, quant aux hypothèses de l'honorable représentant, j'ignore s'il me considère suffisamment au fait ou non, mais je pense que je sais ce que je fais.

* * *

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LA COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE—LES
PERSPECTIVES QUANT À UN LIEN CONTRACTUEL

L'hon. George Hees (Prince Edward-Hastings): Ma question s'adresse au premier ministre, monsieur l'Orateur. Comme le premier ministre à l'OTAN—il part demain pour ce voyage—continuera de chercher l'intangible lien contractuel, a-t-il raison de penser que cette fois ses efforts auront plus de succès que dans le passé et s'attend-il de faire une déclaration importante à ce sujet à son retour?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je remercie le député de me souhaiter bon voyage à l'OTAN. Je ne me propose pas d'aller chercher un consensus à Bruxelles. Je m'entretiendrai plutôt avec l'OTAN. Je parlerai au premier ministre du Danemark et à celui du Luxembourg au sujet du . . .

M. Stanfield: . . . lien manquant?

M. Trudeau: . . . lien contractuel. Le député prétend qu'il semble intangible. Il se peut qu'il ait manqué de voir dans les journaux les nombreux rapports qui y mentionnent que les commissaires ont présenté une recommandation à la commission et que celle-ci demandera au conseil des ministres d'autoriser des négociations avec le Canada. Cela me semble réellement un grand progrès. Peut-être le député ne le voit-il pas. Je vais essayer de le lui expliquer.

M. Hees: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Je le comprends très bien, de même que tous les députés, j'en suis certain. Puisqu'on a laissé entendre à plusieurs reprises par le passé que l'on présenterait des instances à la commission pour permettre la conclusion de ce lien contractuel avec le Canada et comme rien ne s'est produit jusqu'ici, le premier ministre a-t-il raison de croire à la possibilité de résultats meilleurs cette fois-ci que par le passé?